



Commission médicale primaire

ORDONNANCE

**FAIRE LES EXAMENS SUIVANTS DANS LE LABORATOIRE D'ANALYSES
DE VOTRE CHOIX**

SUR PRÉSENTATION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

Ces analyses sont à effectuer, à votre charge, dans les 3 semaines avant la date de la
visite médicale.

***Vous avez fait l'objet d'une suspension/annulation de permis de conduire
pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique***

Analyses de sang :

- V.G.M.
- GAMMA GT
- CDT

***Vous avez fait l'objet d'une suspension/annulation de permis de conduire
pour conduite après usage de stupéfiants***

Analyses d'urines :

- THC, COCAÏNIQUES, OPIACÉS, AMPHÉTAMINES

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

**Tenez compte des délais pour obtenir les résultats que vous devrez présenter
le jour de la visite médicale**

**Les médecins de la commission
médicale primaire de Chartres**